



Municipalité de Saint-Jules

DEMANDE DE PERMIS POUR NOUVEAU BÂTIMENT PRINCIPAL SECTEUR NON DESSERVI

Au moment de déposer votre demande de permis, il est obligatoire de fournir tous les renseignements et documents subséquents. Ils seront nécessaires afin de compléter la demande et d'entamer l'étude du projet. Toutefois, il est important de savoir que la municipalité dispose de 30 jours, après le dépôt de la demande complète, pour donner une réponse. L'inspecteur est aussi en droit de demander tout autres documents nécessaires à la bonne compréhension du projet.

1. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

Nom de famille	Prénom	
Adresse actuelle		
Ville	Province	Code postal
Téléphone Résidence Cellulaire	Courriel	

2. RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR

☐ Propriétaire	☐ Entrepreneur	
☐ Autre	Téléphone	Courriel
Nom	Adresse	

3. RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRENEUR

Nom	☐ Auto-construction
Adresse	
Téléphone	
Numéro de compagnie/entreprise (RBQ/NEQ)	Responsable des travaux

4. EMPLACEMENT VISÉ PAR LA DEMANDE

Adresse	Numéro de lot
	Matricule

5. RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAVAUX PROJETÉS

Date de début des travaux	Date de fin des travaux
Description des travaux	
Coût approximatif des travaux	

Dimensions du bâtiment à construire			
Largeur	Longueur	Hauteur	Nbre d'étages
Nombre d'étages		Hauteur des étages	
Type de revêtement			
Murs extérieurs		Toiture	
6. DOCUMENTS REQUIS			
Certificat d'implantation réalisé par un arpenteur-géomètre, à l'échelle, comprenant:		• L'identification du/des lots; • Les lignes de terrain et les rues adjacentes; • La localisation et la projection au sol du/des bâtiment(s); • Les distances entre toute construction existante ou projetée; • L'emplacement des cours d'eau ou des plans d'eau situés à moins de 15 mètres des limites du terrain visé; • La localisation des boisés et des milieux humides existants; • Les servitudes existantes ou à réserver, s'il y a lieu; • La direction d'écoulement des eaux de surface;	
Plan et devis de construction (à l'échelle) comprenant : Pour tout bâtiment agricole ou bâtiment autre qu'unifamiliale isolées de plus de 2 étages ou de plus de 300 mètres carrés de superficie de plancher, le plan doit être signé et scellé par un architecte.		• L'usage du bâtiment; • La hauteur de la construction; • La localisation, les dimensions et nombre d'étages de la construction projetée; • Le type de revêtement extérieur du bâtiment (toiture et murs); • Hauteur de la fondation	
7. INSTALLATION SEPTIQUE (LE CAS ÉCHÉANT)			
7.1 RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRENEUR			
Nom			
Adresse			
Téléphone			
Numéro de compagnie/entreprise (RBQ/NEQ)		Responsable des travaux	
7.2. RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAVAUX PROJETÉS			
Date de début des travaux		Date de fin des travaux	
Description des travaux			
Coût approximatif des travaux			
7.3. DOCUMENTS REQUIS			
Étude de caractérisation du site et du terrain naturel réalisée par une personne qui est membre d'un ordre professionnel compétent en la matière et comprenant :		• La topographie du site; • La pente du terrain récepteur; • Le niveau de perméabilité du sol du terrain récepteur en indiquant la méthodologie utilisée pour établir le niveau de perméabilité du sol; • Le niveau du roc, des eaux souterraines ou de toute couche de sol perméable, peu perméable ou imperméable, selon le cas, sous la surface du terrain récepteur; • L'indication de tout élément pouvant influencer la localisation ou la construction d'un dispositif de traitement;	

Plan de localisation à l'échelle montrant :	• Les éléments identifiés dans la colonne point de référence des articles 7.1 et 7.2 du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolés sur le lot où un dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées est prévu et sur les lots contigus; • La localisation prévue des parties du dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées; • Le niveau d'implantation de chaque composant du dispositif de traitement; • Le niveau d'implantation de l'élément épurateur, du filtre à sable classique, du champ d'évacuation ou du champ de polissage par rapport au niveau du roc, des eaux souterraines ou de toute couche de sol imperméable ou peu perméable sous la surface du terrain récepteur;
---	---

8. PRÉLÈVEMENT D'EAU (LE CAS ÉCHÉANT)

8.1 RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTREPRENEUR

Nom	☐ Même entrepreneur qu'à la section précédente
-----	---

Adresse

Téléphone

Numéro de compagnie/entreprise (RBQ/NEQ)	Responsable des travaux
--	-------------------------

8.2. RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAVAUX PROJÉTÉS

Date de début des travaux	Date de fin des travaux
---------------------------	-------------------------

Description des travaux

Coût approximatif des travaux

8.3. DOCUMENTS REQUIS

Plan de location du puit projeté

9. SIGNATURE

Signature du requérant	Date
------------------------	------

Veuillez acheminer la demande de permis avec les documents requis à la municipalité par courriel à info@st-jules.qc.ca Pour toute information supplémentaire contacter la municipalité au 418-397-5444
